

## ORDRE DU JOUR

- 1 – Election du Maire
- 2 – Détermination du nombre d'Adjoints au Maire
- 3 – Election des Adjoints au Maire
- 4 – Régime indemnitaire du Maire et des Adjoints
- 5 – Création d'un poste de collaborateur de cabinet
- 6 – Délégations du conseil municipal au Maire au titre des articles L.2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 7 – Fixation du nombre d'administrateurs du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)
- 8 – Election des représentants du conseil municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)
- 9 – Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres des marchés publics
- 10 – Election des membres de la commission de Délégation de Service Public